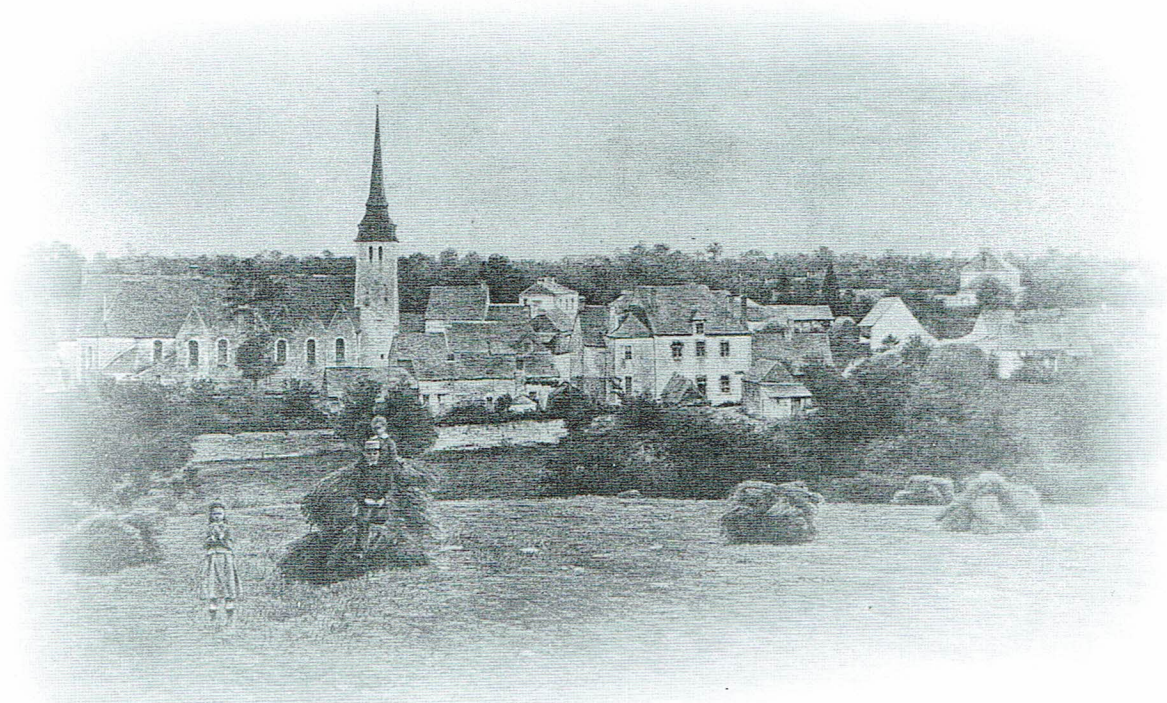


MAUMUSSON ET SON PASSE

Joël JUSTEAU

“Mauvaise musse... mauvais passage”... Il fut un temps où Maumusson portait bien son nom... quand les faux sauniers tentaient de déjouer la surveillance des gabelous postés aux frontières de la Bretagne, ou quand les Bleus tombaient dans les embuscades des Chouans cachés dans les bois environnants... Aujourd’hui, la campagne est plus calme, et les “musses” ne sont guère empruntées que par les chasseurs en quête de gibier.

Selon les étymologistes¹, le toponyme de Maumusson est formé de mau, du latin malus (mauvais) et de musson (d’un mot gaulois qui signifiait “passage à travers une haie”). On trouve la mention : *sancti Michaelis de Malo Muçone* en 1104. A l’époque, Maumusson était peut-être un passage difficile par une voie ancienne avant que des aménagements ne le rendent plus aisé à traverser.



Maumusson – Dessin de Jean Corabœuf, peintre-graveur de Pouillé, 1894
(Collection Y. Coulon)

ORIGINE

Il est difficile de dater avec certitude l’origine de Maumusson. Déjà, avant l’occupation romaine (57/ 56 av. J.-C.), des zones habitées existaient, comme cette grande ferme enserrée dans une clôture plus ou moins curviligne à la Besnière, dont l’existence nous est révélée grâce à la photographie aérienne². Plus tard, au temps des Gallo-Romains, le pays est sillonné de grandes voies de communication pour permettre échange et commerce entre les cités importantes telles que Angers, Rennes et Nantes. Au nord de Maumusson, un axe secondaire datant vraisemblablement de cette époque existe toujours, qu’on appelle “le grand chemin”, et qui allait vers Nort-sur-Erdre en passant par la Bourdinière en Pannecé, où se trouvait une station romaine assez importante.

La paroisse

Formée sur les défrichements de la forêt de Pontron, elle dépend à l'origine de Saint-Herblon, la mère église du pays³. Son existence est confirmée en 1104. On y apprend que, cette année-là, Guillaume, abbé de Saint-Florent, obtint par la protection du duc Alain Fergent l'église paroissiale de Maumusson. Plus tard, en 1196, André, seigneur de Varades, lui donnera par testament une rente de 10 sols⁴. Primitivement placée sous le vocable de Saint-Michel, ("capella Sancti Michaelis de Malo Muçone") dans certaines transactions passées par les évêques de Nantes en 1104 et 1186, on la trouve sous le nom de Saint-Pierre à la fin du XII^e siècle.

L'église

L'église actuelle qui se dresse au centre du bourg date de 1614, ainsi que l'atteste l'inscription gravée dans le tuffeau au-dessus de la porte d'entrée principale. Outre la date de 1614, le cartouche nous renseigne sur le nom du recteur :

"IAC DENYON PBRE R DE MO" (Jacques Denion Prêtre Recteur de Maumusson).

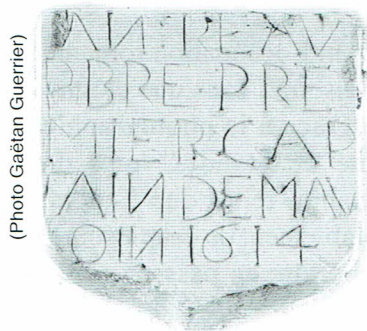
Une autre inscription, gravée sur un écusson en tuffeau au fond de la nef principale, rappelle la date de construction et le nom d'un prêtre de la paroisse :

"IAN REAV PBRE PREMIER CAP LAIN DE MAV" (Jean Réau Prêtre Premier Chapelain de Maumusson).



(Photo Gaëtan Guerrier)

Date et noms nous sont confirmés dans les registres de la paroisse :



(Photo Gaëtan Guerrier)

"L'an 1614, l'église de Maumusson fut rebâtie tout à neuf par l'entreprise et à la diligence de M. Raoul et de Mme de la Tour du Clos, Seigneur et Dame de la dite paroisse. Et pour lors était Recteur M. Jacques Denion, les prêtres de la paroisse MM. Jean Réau, Mathurin Pellerin et Alain Orhaut⁵".

Dans ces registres sont notés aussi les différents travaux et agrandissements de l'église. Les indications sont parfois imprécises et ne permettent pas toujours un historique rigoureux, mais il est possible de reconstituer à peu près les différentes étapes d'agrandissement de l'édifice.

L'EGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DE MAUMUSSON⁶⁻⁷

1614 : construction de l'église

En ce début du XVII^e siècle, celle-ci n'a pas l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui : elle se présente sous la forme d'une croix latine orientée vers l'est et ne comporte qu'une seule nef (la nef centrale), avec, pour soutenir la voûte, quatre longues poutres en bois portant gravés en leur centre, sur la 1^{re} près du chœur un écusson, sur la 2^e des noms, dont celui de M. BERNARD, sur la 3^e une date (1614) et un nom (C. MENARD), ces noms, comme ceux qui apparaissent sur une pierre du mur sud dans la sacristie étant sans doute ceux d'artisans ayant travaillé à la construction de l'église.



Du côté ouest s'élève le clocher en pierres. C'est une tour de base carrée, surmontée d'une fine aiguille d'ardoises. Encastré dans le mur nord, un escalier de pierres permet d'accéder au premier niveau.

Du côté est se trouve le chœur à fond plat avec son maître-autel et le transept avec deux autels latéraux dédiés, l'un à Sainte Marie, l'autre à Saint Joseph.

Ces trois autels, à l'origine en tuffeau, sont ornés, à partir du milieu du XVII^e siècle, de retables richement sculptés. Les statues de Saint Martin et de Saint Pierre, à droite et à gauche de l'autel, sont surmontées de deux effigies. Peut-être l'artiste a-t-il voulu représenter les donateurs, Martin de Savonnières et Marie Goddes, seigneur et dame du lieu.

En 1661, un tableau, offert par les mousquetaires du roi, orne l'autel principal⁵. Une petite sacristie, au nord du chœur, achève la construction d'origine.

L'ensemble est de style roman, aux ouvertures pleins cintres, sans contreforts de soutènement. Sur le mur sud (2^e travée), un cadran solaire en ardoise mesure encore la course du temps. On peut y lire la date de 1621 et le nom du recteur de l'époque : Michel Delaunay.

En 1686, l'archidiacre Binet note dans le compte-rendu de sa visite pastorale à propos de l'église *"qu'elle n'y ses autels ne sont point consacrés, et qu'elle est fort propre, belle et en bon estat, aussy bien que le grand autel..."*, et pour la sacristie *"l'avons trouvé en bon estat et vu qu'il est nécessaire d'avoir un missel neuf, un psautier, et de faire relier les livres de chants..."*⁸.

De 1771 à 1775, la nef de l'église est recarrelée à neuf, ainsi que le sanctuaire, les autels repeints, les figures des saints retouchées et dorées, et le grand tableau rafraîchi.

XIX^e siècle : agrandissements

*"En 1824, l'église a été allongée de 12 pieds de chaque côté, non comprise la masse du clocher qui fut faite dans la même année. Tous les matériaux furent donnés par les paroissiens. (Souffrant recteur, Sécher vicaire)"*⁶.

L'abbé Souffrant, recteur, agrandit donc l'église de deux travées, élargissant ainsi le transept étroit et soutenant la voûte avec des piliers octogonaux en tuffeau reposant sur une base en granit, et il ouvre une porte à la 3^e travée sud (porte aujourd'hui obturée dont il reste des traces visibles à l'extérieur).

C'est aussi à cette époque que le clocher est reconstruit : en 1827, le préfet autorise la commune de Maumusson à vendre aux enchères publiques plusieurs lots de terrains communaux pour réparer l'église et le presbytère, le maire et le desservant (l'abbé Souffrant) ayant procédé sans ordre ni autorisation à la reconstruction du clocher, et le sous-préfet note de son côté que *"les habitants de Maumusson ont eu le talent de conserver un clocher dont il leur en coûtait beaucoup de voir changer la forme"*.

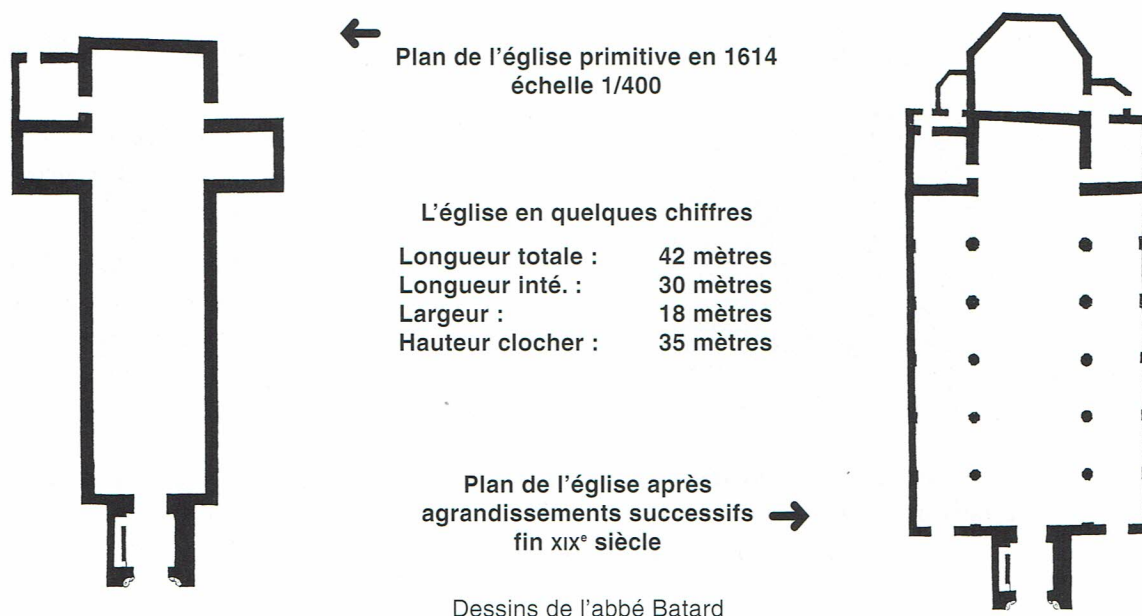
En 1835, l'abbé Sécher fait construire la sacristie sud, située à droite du chœur et adossée à l'autel Saint-Joseph et il ouvre une petite porte à l'angle de cette sacristie (porte également obturée avec traces extérieures visibles sur la première chapelle).

En 1841, *"C'est dans le mois de mai que la pointe du clocher a été plombée, la soudure a coûté 100 francs, et la main-d'œuvre 32 francs. C'est Crosnier qui l'a placée. A la même époque a été placé à la sacristie un vestiaire en chêne qui a coûté 130 francs."*

En 1843/45, *"Les deux derniers bas-côtés de l'église ont été faits à neuf, celui du côté du midi en 1843, celui du côté nord en 1845. Tous les matériaux ont été donnés et amenés par les paroissiens"*.

En 1857, la voûte et le portail principal sont élargis et rehaussés *"afin de faciliter la sortie du dais les jours de fête-Dieu"*, et en 1858 les derniers bas-côtés sont achevés *"afin d'agrandir l'église trop petite pour contenir les fidèles pendant la messe"*. Pour financer cette construction, un appel à la générosité des paroissiens est fait : 162 dons rapportent la somme de 3 412 Francs.

Le 7 juin 1859 *"l'église a été bénite par l'abbé Cornuaille, curé de Noyal en ce diocèse, en présence de nombreux prêtres de la région et après l'y avoir été autorisé par l'évêque de Nantes"*.



Aménagement

Parallèlement aux divers agrandissements de l'église, les recteurs (Sécher et Bidaud) procèdent à son aménagement :

- en 1838, le maître-autel en marbre veiné rouge incarnat avec un tabernacle en marbre blanc veiné, et ses reposoirs :

"c'est Thomas Dupont de la Garenne qui est allé le chercher à Ancenis avec sa charrette" :

- en 1850, les deux autels latéraux, également en marbre, ces trois autels recouvrant les autels d'origine, en tuffeau, très abîmés ;
- en 1848, la chaire en bois sculpté et son escalier, faite par M. Perron-Gélineau, de Candé ;
- en 1862, les boiseries et stalles du chœur, par le même artisan.

– dans la 2^e partie du XIX^e siècle, la sainte table en fer forgé, les statues, les vitraux, réalisés par Meuret, maître verrier à Nantes, et le tableau du maître-autel peint par M. Gouezou, de Nantes, représentant le martyr d'Yves Bouvier et la consécration de la paroisse de Maumusson au Sacré-Cœur en 1818 par l'abbé Souffrant¹¹.

C'est également à cette époque que l'actuelle sacristie au chevet du chœur est construite.

A l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Sauvaget, en 1891, un projet d'agrandissement de l'église est étudié par le Conseil de Fabrique, mais l'état des finances ne permet pas sa réalisation.

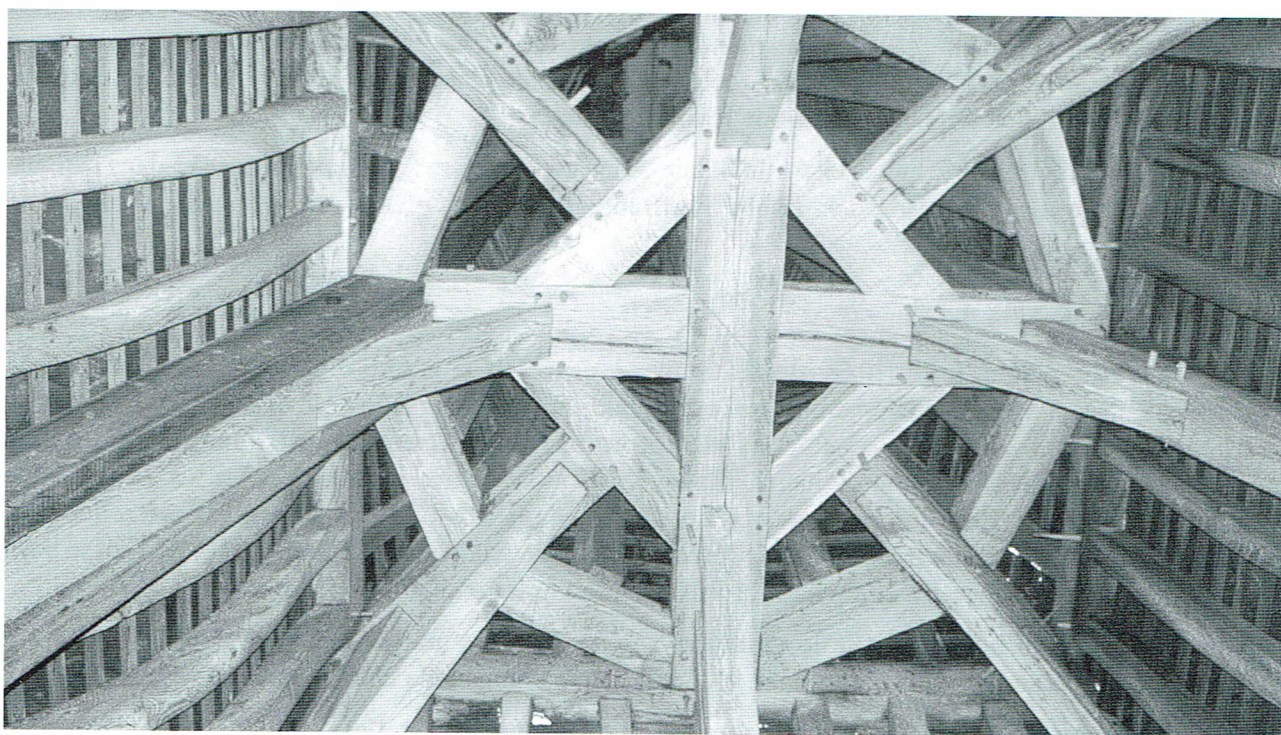
Restauration

L'église est restaurée à deux reprises dans le courant du XX^e siècle :

- en 1924, M. Nicolon, curé de la paroisse, fait réparer et repeindre les murs intérieurs, refaire le dallage et ouvrir la voûte au-dessus du chœur. *“Les paroissiens firent les charrois nécessaires et allèrent pêcher le sable en Loire”*⁶.
- en 1988/89, le conseil municipal entreprend la restauration complète de l'édifice avec la pose d'un nouveau dallage en marbre noir et blanc dans le chœur, le changement des tuffeaux abîmés, le ravalement des murs, la réfection de la toiture, la remise en état des vitraux et des autels...

Le clocher

Construite au début du XVII^e siècle, la fine flèche octogonale qui s'élève à 35 mètres de hauteur repose sur une charpente, en courbes et contre-courbes, qui chapeaute la chambre des cloches.

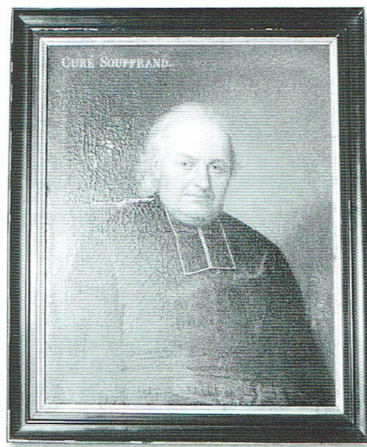


Charpente à la base de la flèche

Les deux premières qui ont tinté dans le ciel de Maumusson ont été fondues dans la grange de la cure, l'une en 1708, la seconde en 1744⁶. Deux nouvelles cloches rythment aujourd'hui la vie des Maumussonnais : *“Julienne Perrine Henriette”*, baptisée le 3 juin 1841 et tombée de son support en octobre 1998 sans faire de dégâts. Refondue en 1999 par Bullée, maître-fondeur à Orléans³⁵, elle a rejoint, en haut du clocher, *“Théophile Marie Agnès Joseph”*, dont la bénédiction a été faite le 17 octobre 1895, le parrain étant M. Lambourg, maire et la marraine M^{lle} Lemer cier de la Clémencière.

Liste des Recteurs de Maumusson ⁶

Martin Guyot	1544
Guillaume Portier	?
Guillaume Legendre	1570
Jean Peloquin	1575
Jacques Denion	1606
Jean Petiot	1619
Michel Delaunay	1620
Jean Mégret	1655
Pierre Fournier	1656
Guy Chaslot	1700
François Verdier	1727
Yves Bouvier	1765



Mathurin Souffrant	1803
Jean-Baptiste Sécher	1828
Jean-Marie Bidaud	1862
Joseph Sauvaget	1890
Victor Pabœuf	1913
Henri Nicolon	1922
Emile Rosset	1942
J. Bapt. Hardy	1946
Yves Terrien	1978
Raymond Batard	1983
Prêtres de secteur	1991

Portrait de M. Souffrant – tableau dans la sacristie
(Photo Gaëtan Guerrier)

Les chapelles

Autrefois, il existait aussi quelques chapelles sur la paroisse ¹⁰ :

La chapelle rurale de Saint-Michel, aux Chapellières, peut-être le premier centre religieux du pays. Elle est ruinée quand survient la Révolution. “*Le petit Yves*” (l’abbé Bouvier) s’y cacha pour échapper aux patrouilles républicaines en 1792 et 93 ¹¹.

Il y avait une chapelle domestique à l’ancien château de la Motte. En 1686, l’archidiacre Binet note que “*celle de la maison de la Motte non fondée est en bon estat propre et garnye d’ornement et calice dans laquelle il y a permission de Monseigneur de dire la messe...⁸*”. En 1803, elle existait encore puisque le recteur de Maumusson, M. Souffrant, y célébra le culte en attendant que l’église paroissiale soit réparée après les dégradations de la période révolutionnaire ¹¹.

Aujourd’hui, il ne reste que la chapelle Sainte-Anne du cimetière ³⁰, construite en 1885 dans laquelle reposent sept curés de la paroisse, dont l’abbé Souffrant ainsi que des prêtres originaires de Maumusson.

SEIGNEURIES ¹²

Dès le XIII^e siècle, le territoire de Maumusson est le siège d’une importante seigneurie dont l’origine vient sans doute d’un démembrement de la baronnie d’Ancenis ¹³ et qui donne à son possesseur le titre de “*Seigneur de Maumusson*” : **la Motte (ou la Motte-Maumusson)**. Qualifiée parfois de chatellenie, c’est une juridiction de haute, moyenne et basse justice qui s’étend sur les paroisses de Maumusson et Saint-Herblon et relève de La Motte-Glain. En 1701, la Motte est rattachée à la Seigneurie de Saint-Herblon pour former le marquisat de Châteaufromont, et vers 1740, elle passe sous la dépendance du seigneur de Saint-Mars-la-Jaille qui la gardera jusqu’à la Révolution.

Le seigneur du lieu y a droit de quintaine sur les derniers mariés de la paroisse, le jour de la Pentecôte à l’issue de la messe paroissiale, et d’exiger une chanson de chaque nouvelle épousée ⁴.

Maumusson compte aussi un certain nombre de maisons nobles, telles que le Plessis, la Greslière, le Pâtisseau, la Drouère, le Brossay, la Noue, ou la Roberderie... ainsi que des petites seigneuries comme les Chapellières ou la Grée qui dépendent de la Motte-Maumusson, des barons d’Ancenis ou du seigneur de Saint-Mars-la-Jaille.



La seigneurie de la Motte appartient d’abord ¹³ à Alicie, Dame d’Ancenis, puis à Philippe Savary, seigneur de Montbazou et, en 1276, à Jeanne, femme de Robin de Coësmes, sceau “*au lion chargé d’un écu à six annelets posés 3,2,1³³*” en 1386, Jehan de Maumusson.

En 1400, elle entre dans la famille de Villeblanche, blason *“de gueules à la fasce d’argent accompagné de trois hures de saumon du même 2,1³⁴”*.



Villeblanche (de)

en 1400 : Pierre de Villeblanche.
 en 1440 : Henry de Villeblanche, époux de Renée Bargaz.
 en 1458 : Pierre de Villeblanche, fils du précédent.
 en 1516 : Claude de Villeblanche.



Espinay (d')

En 1524 : Jean d'Espinay, descendant et héritier des de Villeblanche, blason *“d’argent au lion coupé de gueules et de sinople armé d’or³⁴”*.

En 1601, Etienne Raoul de la Guibourgère, époux d'Hélène de la Tour du Clos, blason *“de sable au poisson d’argent en fasce, accompagné de quatre annelets de même³⁴”* achète la Motte aux d'Espinay et y fait construire un château-fort vers 1610.

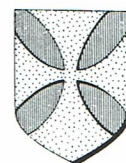


Raoul

Il fait construire aussi, en 1614, l'église de Maumusson.

En 1613 : Jeanne Raoul de la Guibourgère-Maumusson, fille héritière des précédents, épouse Simon de Savonnières-La Troche, blason *“de gueules à la croix pattée d’or³⁴”*.

En 1649 : Françoise de Savonnières-Maumusson, fille et héritière des précédents, épouse un lointain cousin, le marquis de La Bretesche, Martin de Savonnières.



Savonnières (de)

Ce dernier épouse en secondes nocces Marie Goddes de Varennes, amie de Madame de Sévigné, marraine de Charles-Henry de Savonnières, le 16 octobre 1658.

En 1689 meurt Martin de Savonnières, seigneur de Maumusson.

En 1695, la seigneurie de Maumusson est acquise par Claude de Cornulier, blason *“d’azur à la rencontre de cerf d’or, sommé d’une moucheture d’hermine d’argent³⁴”*.



Cornulier

En 1701, la seigneurie de Maumusson forme avec celle de Saint-Herblon le marquisat de Châteaufromont dont Toussaint de Cornulier, président à mortier au Parlement de Bretagne est le seigneur.

En 1727, son fils Charles-René de Cornulier lui succède († 1738).

En 1735, l'aînée de ses filles épouse son cousin Toussaint de Cornulier comte de Vair, qui devient marquis de Châteaufromont en 1738.

Vers 1740, Pierre Jacques Louis Auguste, marquis de la Ferronnays (1700-1753), maréchal des camps et armées du roi, achète aux héritiers de Cornulier la seigneurie de la Motte : blason *“d’azur à six billettes d’argent 3, 2, 1, au chef de gueules chargé de trois annelets d’or³⁴”*.



Ferron

Lui succèdent¹⁴ :

En 1753, Pierre Jacques François Louis Auguste (1724-1786), son fils aîné.

En 1786, Pierre Jacques François Joseph Augustin (1757-1838), fils du précédent, qui émigre avec sa femme vers 1792 et rentre en 1816, mais son château de la Motte a été confisqué comme bien d'immigré puis vendu pendant la Révolution.

LE CHÂTEAU DE LA MOTTE¹⁵

Du château fort construit vers 1610 par **Etienne Raoul de la Guibourgère**, seigneur de Maumusson, il ne reste pratiquement rien (le rez-de-chaussée et les caves qui correspondent aux caves et fondations du château actuel, ainsi que des restes de douves et d'une tour d'angle). Il est donc difficile de s'en faire une idée. La chronique rapporte qu'il s'agissait d'un château fort "assez considérable",

avec tours, douves et chapelle. Un acte de vente de 1831 le décrit. Il avait perdu ses tours, mais possédait encore ses douves, en partie ruinées :

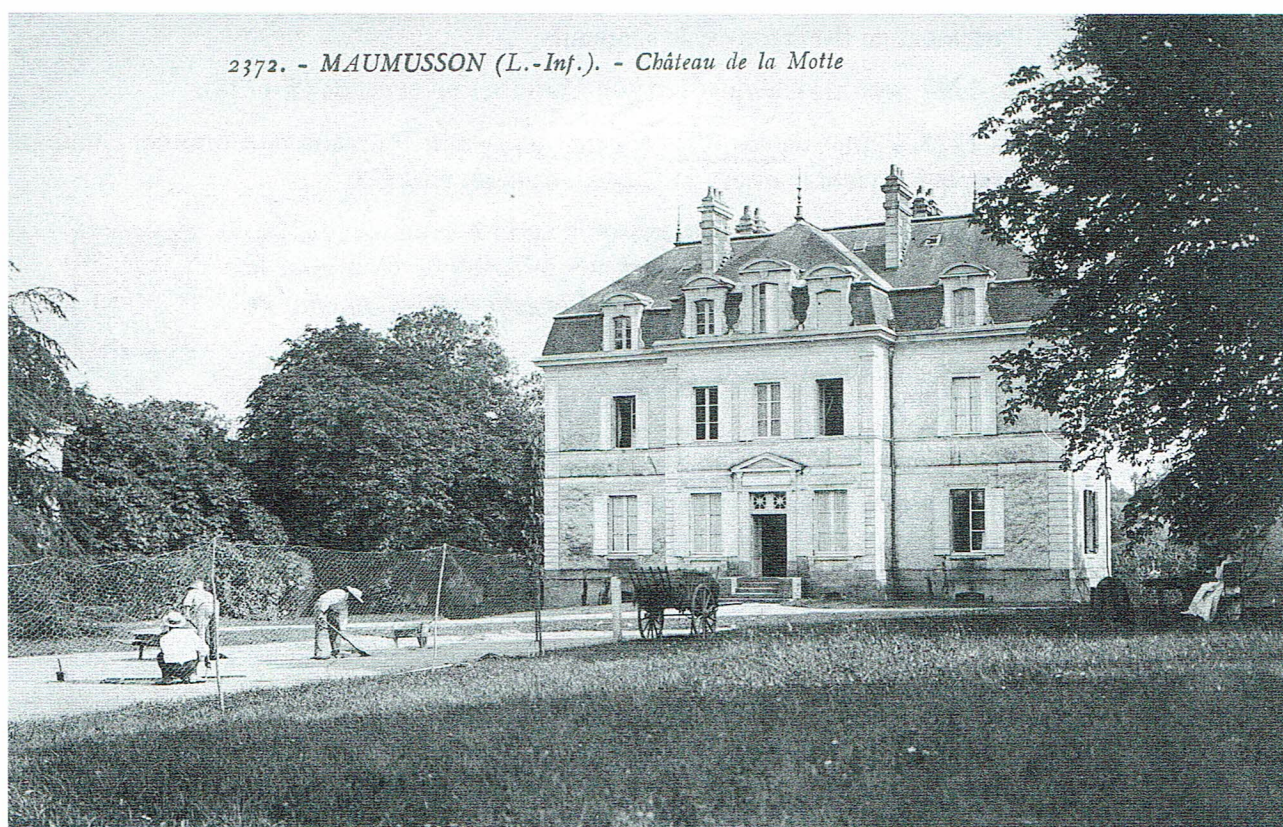
“Construit en pierres schisteuses maçonnées en chaux et couvert d’ardoises sur une superficie de 250 m², la maison principale (sur son emplacement actuel) possédait un vestibule dans lequel un escalier de pierres desservait les appartements. Au niveau de la terrasse du midi (environ à 4 à 5 mètres en dessous de l’actuelle terrasse sud) se trouvaient une cuisine et deux chambres avec le vestibule, et sous les chambres étaient pratiquées deux caves. Sur le rez-de-chaussée étaient trois chambres (c’est-à-dire au niveau de l’actuel rez-de-chaussée). A l’étage supérieur existaient trois chambres, et sur le tout deux greniers...”

Il existait également des écuries et des granges, une boulangerie et une chapelle, des cours et des jardins clos de murs, le tout entouré de douves en partie comblées de ruines. On y accédait par une magnifique avenue de 300 mètres de long, bordée d’arbres.

A la Révolution, le château de la Motte, propriété des **Ferron de la Ferronnays**, est confisqué par l’Etat comme *“bien d’émigré”*, et confié à l’Administration des Domaines qui le met en vente aux enchères publiques en 1799. C’est ainsi qu’il devient propriété de **Philippe-Pascal Dartigue-Longue**, capitaine de navire, et de son épouse Jeanne-Marie Guillème. Ceux-ci n’habiteront pas leur propriété, la région ne leur semblant pas un endroit sûr en cette période troublée.

La Motte et ses dépendances sont vendues, moitié en 1806, moitié en 1819, à M. **Stanislas Baudry**, qui développera les transports urbains à Nantes et deviendra directeur de la Compagnie des Omnibus de Paris. En 1830, après un terrible hiver qui cause la faillite de sa société, Baudry se suicide et sa veuve revend la Motte en 1834 à M. **Pierre-Victor Bréhier**, d’Angers, qui la revend la même année à **Charles-Victor Bory** (1815-1868).

C’est lui qui fait détruire l’ancien manoir et édifier, vers 1840, le nouveau *“château”* de la Motte, tel qu’il se dresse encore aujourd’hui, à l’exception des chiens-assis disparus et de la toiture remaniée. Il sera maire de Maumusson. De son union avec Estèle Rose Marie Poupard naîtra Victor le 26 février 1843 qui fera carrière dans la Marine.

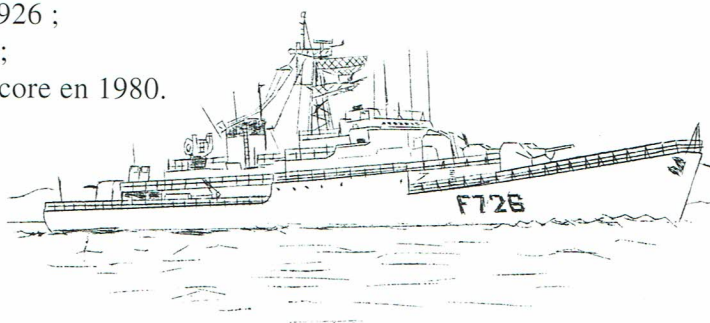


Victor Bory¹⁶ s'engage d'abord dans l'Armée : sa conduite pendant la défense de Paris en 1870 lui vaut d'être élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur à 27 ans. Mais c'est dans la Marine qu'il fait carrière. Celle-ci garde le souvenir d'une action audacieuse que Victor Bory, alors capitaine de frégate, entreprit en 1893 en mer de Chine : commandant une division composée de vieux bâtiments ("l'Inconstant" et "la Comète"), il remonta la rivière de Bangkok malgré l'opposition des forts et de la flotte siamoise pour appuyer des négociations qui faisaient suite à des incidents de frontière entre l'Indochine française et la Thaïlande actuelle.

Promu capitaine de vaisseau, il commanda le cuirassé "Amiral Tréhouard", mais pour raison de santé, il prit sa retraite en 1899 avant de mourir à Maumusson en 1901.

Trois bâtiments de guerre ont porté le nom de "Commandant Bory" :

- un torpilleur d'escadre de 1912 à 1926 ;
- un aviso-dragueur, de 1939 à 1953 ;
- un aviso-escorteur qui naviguait encore en 1980.



Aviso-Escorteur "Commandant Bory" - Dessin de Jacques Trimoreau, 1980

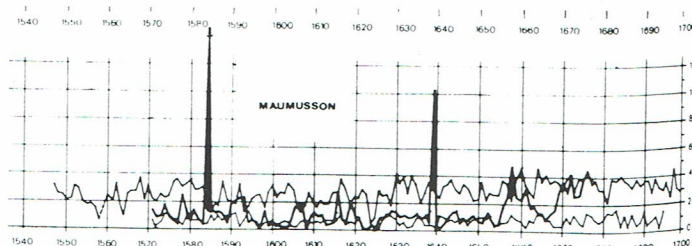
Pendant un siècle et demi, le nom des Bory restera lié à celui de la Motte :

- quatre d'entre eux seront maires de Maumusson : outre Charles-Victor qui fit édifier le nouveau château, Jacques, fils de Victor, sera maire de la commune de 1925 à 1931, René, un frère de Jacques, dans les années 40, et Francaire, fils de Jacques, de 1983 à 1995. Ce dernier a vendu la Motte en 1996 à **M. Laurans**, directeur de la société MHP (Mobilier Habitat Production), qui a installé dans les dépendances un magasin d'antiquités.

DEUX ANNÉES TERRIBLES À MAUMUSSON¹⁷

La paroisse de Maumusson eut, comme beaucoup d'autres, à subir au cours des siècles de graves épidémies : maladies contagieuses rapportées d'Orient par les Croisés et favorisées par les conditions d'hygiène déplorables de l'époque, épidémies survenant après des années de guerre ou de disette, et trouvant un terrain favorable dans une population souffrant de malnutrition, dysenterie consécutive à une sécheresse prolongée... ces maladies frappaient durement la population et particulièrement les enfants.

Ainsi, les registres des décès de Maumusson nous renseignent-ils sur ces années de "crises", en particulier deux années où la population de la paroisse fut durement touchée par la maladie⁵.



Courbes paroissiales longues d'après Alain Croix

1584 : l'épidémie, aggravée par la disette qui touche toute la Haute-Bretagne depuis plusieurs années, fait rage à Maumusson : 146 décès dans l'année, avec un pic de mortalité en août, septembre, octobre, soit une perte de 15 à 20% de la population. C'est l'une des paroisses les plus durement touchées à cette époque.

Fin XVI^e, début XVII^e : l'épidémie continue à frapper ici et là dans toute la Bretagne.

1639 : la plus grave épidémie de tout le XVII^e siècle et peut-être de l'histoire bretonne : suite à des récoltes médiocres et à une sécheresse exceptionnelle, la dysenterie commence au nord de Rennes dans les derniers jours de juillet. Deux mois plus tard, de nombreuses paroisses du pays nantais sont touchées. A Maumusson, l'épidémie qui dure du 17 septembre au 19 novembre fait de terribles ravages dans la population et oblige le prêtre à dire l'office hors de l'église, ainsi que l'indique un registre de l'époque :

“L'an 1639, on fut obligé à cause d'une maladie pestilentielle de dire la Ste messe sous une tente dans un champ, qui est celui de la Basse Chapelière sur le chemin qui va au bourg, où est une grande et grosse pierre sur laquelle la messe fut célébrée, et qu'on appelle pour ce sujet la pierre d'autel”.

La pierre est toujours là, au bord d'un champ, non loin du château des Chapellières, et à la lecture des actes de sépulture du registre, on constate près de 100 décès cette année-là, contre 5 en 1638 et 4 en 1640 sur une population d'environ 900 habitants, ce qui représente un pourcentage de plus de 10%. Au plus fort de l'épidémie de dysenterie, entre le 17 septembre et le 19 novembre, on dénombre 76 décès, dont 30 enfants. De tous le pays nantais, ce fut la paroisse qui fut la plus éprouvée cette année-là, et certaines familles plus particulièrement, ainsi qu'on peut le constater à la lecture de la liste des décès relevés ci-dessous.



Pierre d'autel

Liste des décès survenus à Maumusson entre le 17 septembre et le 19 novembre 1639

Nicolas Aillery et ses deux enfants
Jean Bedouet et huit de ses enfants
Nicolas Le Breton et sa femme
Julien Brodin
Etienne Bedouet, mari de Jeanne Jannault
Mathurine Denion
Jeanne Foucher, femme de François Peloquin et huit enfants
Jacques Freslon, mari de Catherine Relion
Julien Ferré, mari de Désirée Primault
Perrine Ferronier, femme de Pierre Pèlerin
Jean Freslon et sa femme
René Le Gras, mari de Mathurine Georget
Michel Gransy
Pierre Le Breton et sa femme
Jeanne Jannault, femme d'Etienne Bedouet
Jérémie Lodé et deux de ses enfants
Pierre Nyzon, sa femme et sa fille
Jean Peloquin
Pierre Roulet et ses deux enfants
Pierre Reau et ses deux enfants
Catherine Relion, femme de Jacques Freslon

Jean Aillery prêtre
Mathurine Bedouet, femme de Pierre Freslon
Marguerite Bricet, femme de Julien Pèlerin
Mathurin Bedouet, mari de Mathurine Ferré
Jean Daguin
Laurent Douazon
Julien Freslon
Mathurine Ferré, femme de Mathurin Bedouet
Jean Fleuriau Lejeune et son enfant
Jean Fleuriau l'aîné et une sienne fille
Mathurine Georget, femme de René Le Gras
Mathurin Jus, mari de Marie Reau, et leur fille
René Jus
Perrine Landron, veuve Claude Bossé
Jean Mercier et sa femme
Désirée Primault, femme de Julien Fesré
Gaspard Poirier et ses enfants
Perrine Roulet
Marie Reau, femme de Mathurin Jus
Guillemine Remois, veuve Riou

*Autres causes de décès relevés dans les registres de l'époque*⁵⁻¹⁷

- le 18 avril 1590 : Pierre Denion “frappé d’une balle aux tranchées pendant que le siège estoict devant saint mars”.
- le 22 août et le 3 octobre 1598 : trois enfants d’une douzaine d’années tués par des loups.

DES HOTES DE MARQUE A MAUMUSSON

1658 : La marquise de Sévigné

En ce début du mois d’octobre 1658, une grande effervescence règne au château de la Motte : le seigneur du lieu, Martin de Savonnières, et sa femme Marie Goddes y préparent, l’un des chasses, l’autre des festivités, à l’occasion du baptême de leur fils Charles-Henry, né le 25 avril précédent. C’est le deuxième enfant du couple. Parmi les invités à la fête, le parrain, **Charles-François d’Andigné**, marquis de Vézins, baron d’Andigné, en Anjou . Issu d’une très ancienne famille angevine, il est parent par alliance des châtelains de Maumusson¹⁸.

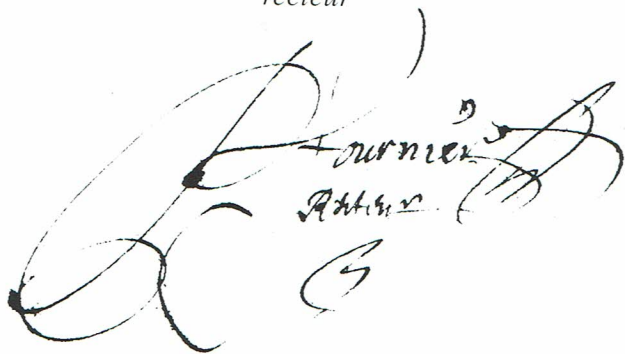
La marraine, **Marie de Rabutin-Chantal**, est déjà célèbre dans les salons parisiens où sa beauté et son esprit lui valent de nombreux admirateurs, dont le surintendant Fouquet. Veuve à 25 ans du marquis de Sévigné tué dans un duel, la spirituelle marquise, âgée maintenant de 32 ans, se consacre à l’éducation de ses deux enfants, et en particulier de sa fille, la future comtesse de Grignan, avec qui elle entretiendra une correspondance devenue fameuse.

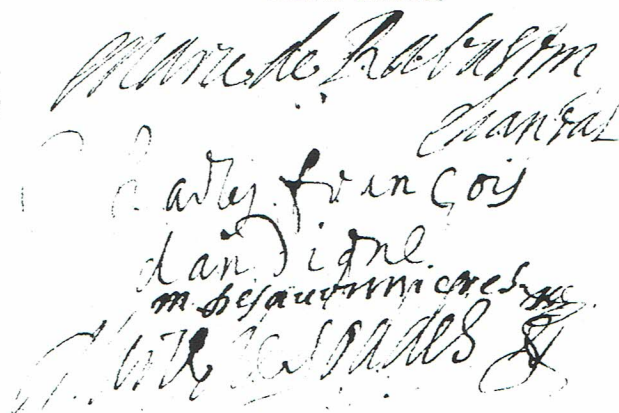
Pour lors, elle arrive à Maumusson à l’invitation de son amie M^{me} de la Troche, la maîtresse de la Motte, qu’elle appellera familièrement dans ses **Lettres** “La Troche”, ou “Trochanire”¹⁹. Et le 16 octobre, elle tient le petit Charles-Henry sur les fonts baptismaux de l’église de Maumusson, ainsi qu’en atteste l’acte de baptême²⁰.

“Le seizième jour d’octobre mil six cent cinquante-huit ont été faites les cérémonies de baptême et impositions du nom de Charles-Henry à un fils de Messire Martin de Savonnières, Seigneur de La Troche, Conseiller du Roi et de son Parlement de Bretagne, et de Dame Marie Goddes, son épouse, né le 25^e d’avril, et baptisé par Messire... curé de la paroisse de Saint-Julien d’Angers le jour d’avril du dit an. Le parrain a été Messire Charles-François d’Andigné, Marquis de Vézins, et la marraine haute et puissante dame Marie de Rabutin Chantal, épouse de défunt haut et puissant seigneur Henry, Marquis de Sévigné, Seigneur des Roches, La Haye de Torcé, du buron de Braudogot et vivant, Maréchal de Camp aux armées du Roi et Gouverneur pour sa majesté des villes et châteaux de Fougères en Bretagne, par moi, recteur soussigné.

Fournier
recteur

Marie de Rabutin Chantal
Charles François d’Andigné
M. de Savonnières
Marie Goddes


Fournier
recteur


Marie de Rabutin Chantal
Charles François d’Andigné
M. de Savonnières

On peut supposer que la fête fut réussie... Pourtant, tout n'alla pas très bien pour Madame la Marquise car, nous dit la chronique de l'époque, elle eut à "*se plaindre d'avoir fait la connaissance des puces de Maumusson dont les piqures sont très cuisantes*".

1661 : Les Mousquetaires du roi

Trois ans après le passage de la Marquise, la paroisse de Maumusson va de nouveau recevoir des visiteurs célèbres : **les Mousquetaires du roi**. Reportons-nous un peu en arrière, dans l'Histoire (avec un grand H) pour comprendre l'événement.

Au mois d'août 1661, Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, donne dans son château de Vaux-le-Vicomte des fêtes éblouissantes qui achèvent d'indisposer Louis XIV à son égard. Le jeune roi, convaincu par Colbert des malversations de Fouquet, décide de faire arrêter le trop puissant ministre. C'est à Nantes, où Louis XIV se rend pour présider la session des Etats de Bretagne, que l'arrestation aura lieu.

Nous sommes à la fin du mois d'août : le roi est parti de Fontainebleau à cheval, accompagné de d'Artagnan et de quelques mousquetaires, et après un voyage harassant, il arrive en carrosse à Ancenis et descend à l'hôtel "A la Croix de Lorraine" pour y passer la nuit. Celle-ci sera, paraît-il, agitée...²¹. Les Mousquetaires, quant à eux, seront reçus à Maumusson, comme le relate un document de l'époque :

"L'an 1661, au mois de septembre le 1^{er} jour, que Louis 14^e, Roy de France passa par Ancenis allant à la poursuite du sieur Fouquet, surintendant des finances, les Mousquetaires de sa maison se trouvèrent si bien reçus dans la paroisse de Maumusson et au presbytère par les soins et à la générosité de M^e Pierre Fournier pour lors Recteur qui faisait travailler à la décoration de son église, que par reconnaissance ils se chargèrent de faire faire à Paris et de payer le tableau du grand autel, tel qu'il y est à présent, représentant Notre Seigneur Jésus Christ qui donne les clefs de son église à Saint Pierre patron de la paroisse⁵".

Le tableau offert par les Mousquetaires a disparu, peut-être dans la tourmente révolutionnaire (il ornait le maître-autel encore à cette époque). Il a été remplacé par une toile représentant le martyre de l'abbé Bouvier pendant la Révolution.

LA REVOLUTION A MAUMUSSON¹¹

A l'aube de 1789, rien ne laisse présager les heures sombres que va vivre Maumusson dans les années à venir. La Révolution qui éclate quelques mois plus tard ne semble pas bouleverser la vie des habitants qui accueillent plutôt favorablement les réformes. Tout se gâte après le vote de la Constitution Civile du clergé en 1790 : les prêtres de Maumusson, Bouvier et Souffrant²², refusent de prêter serment et sont bientôt obligés de se cacher pour éviter l'emprisonnement ou la déportation. L'exécution du roi et la levée de 300 000 hommes début 93 coupent définitivement une grande partie de la population du gouvernement révolutionnaire et mettent le pays à feu et à sang.

Après l'insurrection de mars 1793 et l'attaque d'Ancenis qui a mobilisé beaucoup de paysans de la région, les colonnes républicaines recherchent activement les meneurs. On connaît ceux de Maumusson : les frères Barbin, du bourg, le garçon meunier Pierre Dupré dit "*Tête Carrée*", le maître d'école Joseph Cosneau et l'abbé Jean Terrien, fils du métayer des Chapellières, qui n'est pas prêtre, mais clerc tonsuré, et qui deviendra célèbre sous le nom de "*Cœur de Lion*". Mais ceux-ci ont rejoint l'armée de Bonchamps de l'autre côté de la Loire, constituant avec d'autres jeunes du pays le noyau des compagnies bretonnes qui seront les plus actives tout au long des guerres de Vendée.

Au mois de juin 93, l'armée catholique et royale se rend maîtresse d'Angers et se dirige vers Nantes. Du 23 juin au 10 juillet, Maumusson est libérée par les combattants maumussonnais de retour au pays, mais après l'échec de l'armée royaliste devant Nantes, ils franchissent de nouveau la Loire.

Le 8 juillet, une patrouille républicaine venue rétablir l'ordre est accueillie par une fusillade nourrie dans le bourg de Maumusson. Les gendarmes s'enfuient, laissant derrière eux un nommé Couraud qui est achevé à coups de fusil par des "brigands" au village de la Couère.

Enquête sur le meurtre du gendarme Couraud ²³

Constat de décès fait le 10 juillet par un marchand droguiste de Belligné en l'absence de chirurgien :

"Age, environ 72 à 75 ans, vêtu simplement d'un caleçon... Les causes de sa mort sont : ...un coup de pierre au côté gauche de la temporale, deux coups de sabre sur la tête, un autre sur les tendons du col. Plus, également, deux coups de fusil, dont les balles de l'un se sont portées dans la partie gauche du ventre, et l'autre dans le gras du bras du même côté, tout ceci étant les véritables signes de mort du défunt dont il s'agit".

L'enquête sur ce meurtre n'est pas menée immédiatement, à cause du climat qui règne à Maumusson, et renvoyée à une date où le calme sera revenu. Mais on pense connaître les coupables : deux Terrien (Mathurin et Jacques, frères de Jean), et un certain André Boré... et lorsque ce dernier est arrêté après l'attaque d'Ancenis en octobre 93, la procédure judiciaire se remet en marche et le prévenu est interrogé par le comité de surveillance. Voici sa version des faits :

Le 8 juillet, au village de la Couère, à Maumusson, Boré est en compagnie d'un nommé Bordereau quand surviennent des gendarmes. Ils leur lancent des pierres, atteignant le gendarme Couraud au front et dans les côtes. Démonté, ce dernier tente de s'enfuir, mais Jacques Terrien, qui le poursuit avec son frère Mathurin et quelques autres, tire deux coups de fusil dans sa direction et le blesse. Boré s'empare du sabre et d'un des pistolets de Couraud qui respire encore, et tous poursuivent les autres gendarmes jusqu'aux Loges, sans parvenir à les rejoindre.

L'après-midi du même jour, Boré revient à la Couère avec les deux Terrien, et ils découvrent Couraud, expirant, assis sur une pièce de bois. Près de lui, René Bourrigaud père, tailleur d'habits qui demeure près du village, l'exhorte à mourir, un pistolet à la main. Jacques Terrien l'achève d'un coup de fusil. Mathurin s'empare du cheval sellé et du manteau, un autre du reste de ses vêtements et du deuxième pistolet. Le corps du gendarme est enfoncé dans un taillis tout proche, et André Boré se retire à Pouillé avant de rejoindre l'armée vendéenne sur l'autre rive de la Loire, huit jours plus tard...



Meurtre du gendarme Couraud - Dessin P. Foucaud

La guerre d'André Boré s'arrête à Ancenis. Il est exécuté. Celle de Mathurin Terrien, frère de "Cœur de Lion" s'arrêtera le 18 avril 1794 dans le cimetière de Maumusson où il sera fusillé¹¹.

A la fin de l'année 93, après le désastre de Savenay, les restes de l'armée vendéenne se réfugient au plus profond des forêts, notamment dans les bois de Maumusson où les colonnes de l'adjudant-général Delaage tentent de les déloger. Le 13 janvier 1794, un grand nombre de réfugiés sont fusillés sur place par les soldats, tandis que 200 autres environ, originaires des communes situées entre Maumusson et la Loire, sont conduits à Ancenis puis à Nantes où la commission militaire Bignon les fait fusiller en bloc le 19 janvier dans les carrières de Gigant.

La commission militaire Bignon²⁴

Commission mise en place pour juger *"tous les délits sans exception qui pourraient tendre au renversement de la discipline militaire ou à l'empêchement des progrès de l'esprit public et nuire au maintien de la liberté"*.

Juge de la dite commission, François Bignon, capitaine au 2^e bataillon de Paris, en est le président réel, d'où le nom de Commission Bignon. Elle siège pendant plus de quatre mois à Nantes, début 1794, s'occupant presque exclusivement de prendre les noms des prisonniers amenés à Nantes, et de les envoyer ensuite à la fusillade. Elle les juge sur place à l'Entrepôt et elle abrège la distance du tribunal au lieu d'exécution en les faisant fusiller à moins d'un quart de lieue, aux carrières de Gigant.

Parmi les 207 condamnés à mort le 30 nivôse an II (19 janvier 1794), originaires de la région et faits prisonniers dans le bois de Maumusson quelques jours auparavant, on relève les noms de quelques Maumussonnais :

Boisset Pierre, 24 ans,	Fauchet Pierre, 22 ans,	Roy Guillaume, 19 ans
Fougé Vincent, 24 ans,	Guilloteau Joseph, 18 ans	Seriau Charles, 39 ans
Leblanc Georges, 28 ans,	Robuchon René, 20 ans	Ploquin Julien, 23 ans

Pendant plusieurs mois, les colonnes républicaines continuent de sillonner la région, de piller les paroisses et de traquer les rebelles : le soir du 13 mars, les soldats débusquent le recteur de Maumusson, Yves Bouvier, chez son neveu. Le lendemain, le curé est emmené à La Rouxière avec son beau-frère Pierre Desmats, et tous deux sont fusillés dans le jardin de la cure, *"morts sous le glaive des ennemis de la religion"*²⁵.



Vie et mort de M. Bouvier, recteur de Maumusson²⁶

Yves Bouvier est né le 5 juillet 1719 au Bourg d'Iré, diocèse d'Angers.

D'une famille pauvre, il fait cependant des études au séminaire d'Angers, grâce à la générosité du curé de Saint-Julien et au dévouement de sa sœur aînée qui consacre tous ses gages à son éducation.

Ordonné prêtre en 1746, il est d'abord vicaire à Brain-sur-Longuenée durant 3 ans avant de devenir, pour raison de santé, aumônier de l'hôpital de Candé pendant 14 ans.

Le recteur de Maumusson, François Verdier, le remarque et résigne sa cure en sa faveur, et Yves Bouvier devient en 1765 le nouveau recteur de Maumusson.

Quand la Révolution arrive, il refuse de prêter serment et continue à exercer son ministère clandestinement, se cachant dans différentes maisons amies pour éviter les soldats. Il est pourtant découvert le 13 mars 1793 chez son neveu, dans le bourg même de Maumusson, par une patrouille républicaine. Arrêté et conduit à l'église, il y est l'objet d'insultes et de brutalités.

Au matin du 14 mars, le prêtre est emmené à La Rouxière en compagnie de son beau-frère Pierre Desmats. C'est en voulant donner l'absolution à celui-ci qu'un soldat lui tranche la main d'un coup de sabre. Arrivés dans le jardin de la cure de La Rouxière, les deux hommes sont fusillés et les victimes inhumées sur place.

Le 18 mai 1795, l'abbé Souffrant²² fait exhumer les restes de son curé et les ramène dans sa paroisse, escorté de tous les chouans du pays. Le lendemain, jour de la Saint-Yves, ont lieu les funérailles en présence d'une foule nombreuse. Le corps du recteur repose désormais dans le chœur de l'église, sous une pierre tombale gravée à son nom. Le souvenir d'Yves Bouvier est encore vivace à Maumusson : le tableau du maître-autel rappelle son martyre, et la place de l'église porte son nom.

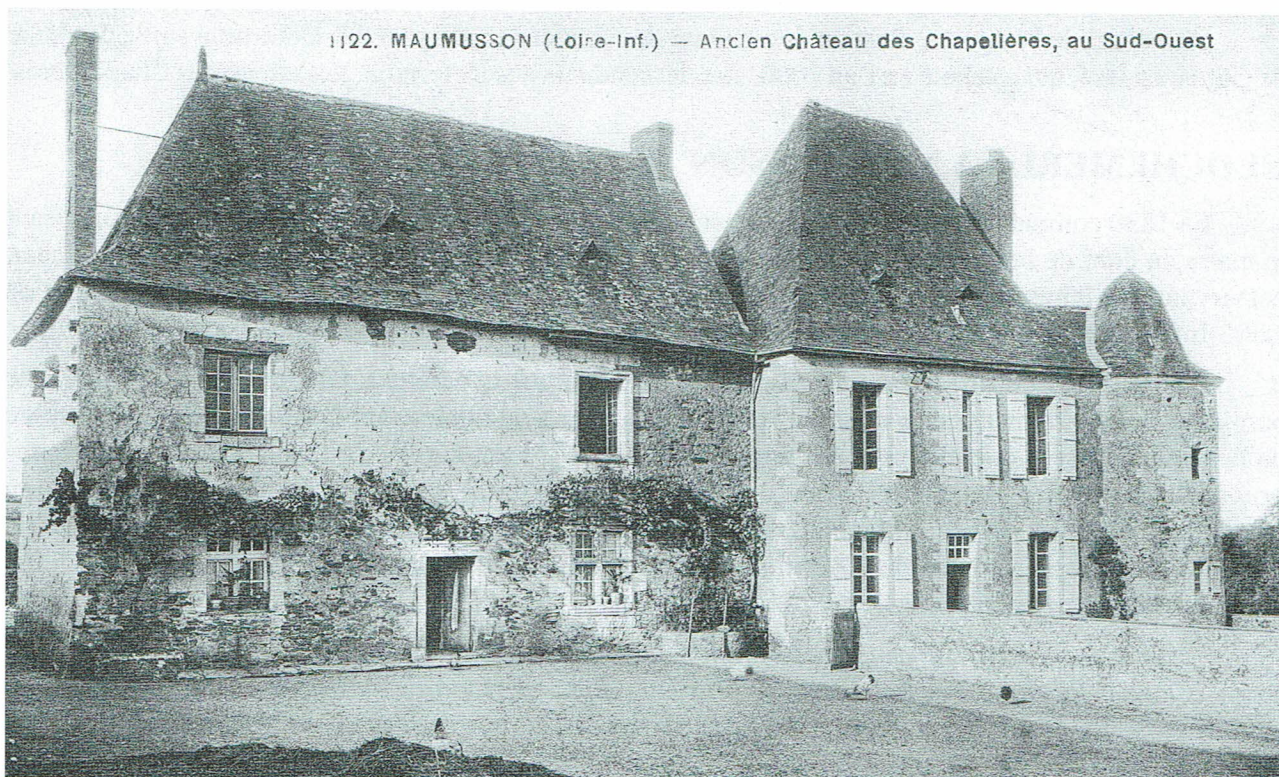
Pendant plusieurs mois, les colonnes de Delage vont continuer de parcourir le pays à la recherche des suspects, aidées par le club patriotique "*Vincent la Montagne*" qui fait du civisme en prêchant la bonne parole révolutionnaire :

"La municipalité [de Maumusson] nous a paru d'autant meilleure que plusieurs brigands ont été saisis par eux, incarcérés et fusillés. Les discours que nous leur avons faits ont été accueillis avec avidité, et nous sommes persuadés que les choses iront mieux...³²".

LES CHAPELLIÈRES

On ne connaît pas les premiers propriétaires des Chapellières ni la date de construction du château. En 1454, la terre appartenait à Jean des Hayes et en 1460 à Jean Garnier³⁶.

Propriété de la famille **Mégret** vers 1513 puis de la famille **Duval**²⁷ en 1680, le fief des Chapellières entre dans la famille **Defermon** au début du XVIII^e siècle quand Jean Defermon, barbier-chirurgien dans la région d'Ancenis, épouse Ursule Duval. Son fils Jacques, "*alloué de la baronnie*" de Châteaubriant, devient maire de cette ville en 1759. Il meurt aux Chapellières à la fin de 1782.



A la veille de la Révolution, les Chapellières²³ forment un vaste domaine d'environ 300 hectares. Six métairies y sont rattachées, à cheval sur La Rouxière et Maumusson. Avec plus de 150 métayers, laboureurs, journaliers, serviteurs... de nombreuses personnes vivent au rythme du château, nom que donnent les gens de Maumusson à ce petit manoir (sans doute du XVII^e-XVIII^e siècles) composé d'une grande maison à un étage, au toit pentu, flanquée d'une petite tour au casque en ardoise. A côté, la métairie est tenue par Mathurin Terrien, père du célèbre "*Cœur de Lion*", qui tient également la métairie du Bois en La Rouxière. Un frère de Mathurin Terrien est métayer à Gâtine en Issé, autre domaine des Defermon.

Parmi les sept enfants de Jacques Defermon et de son épouse Marie Lambert, **Jacques**, né aux Chapellières le 15 novembre 1752, connaîtra un destin national pendant la Révolution et l'Empire :

Avocat puis procureur au Parlement de Rennes, en 1783, il épouse la même année Jeanne Dubois des Sauzais. Favorable aux idées nouvelles qui prônent l'égalité de tous, il est député de l'Assemblée Nationale en 1789, membre de la Constituante puis de la Convention. Premier Président de l'Assemblée lors du procès de Louis XVI, en 1792, il ne vote pas la mort du roi, mais la réclusion, ce qui lui vaut les foudres de Marat et Robespierre. Déclaré "*traître à la patrie*", il quitte la capitale et se cache pour sauver sa tête.

Après la chute de Robespierre, il fait son retour en politique, d'abord comme conseiller de Hoche dans sa tentative de pacification de l'Ouest avec les royalistes, puis comme membre et président des Cinq-Cents pendant le Directoire en 1796. Partisan de Bonaparte, conseiller d'Etat chargé des finances sous le Consulat puis l'Empire, il est affublé du surnom de "*Fermon la caisse*" par les fournisseurs et créanciers de l'Etat, ainsi que par certains membres de l'entourage de l'empereur, qui lui reprochent sa trop grande rigueur. Il devient ministre d'Etat en 1807, comte en 1808, directeur général du "*Domaine extraordinaire*" en 1810, qui est en quelque sorte la caisse spéciale de l'empereur.

A la chute de Napoléon en 1815, il se retire à Gâtines, en Issé, avant d'être exilé à Haarlem, au Pays-Bas en 1816. Autorisé à revenir en France en 1818, il rentre à Courbevoie et ne sortira plus de sa retraite jusqu'à sa mort en 1831.

Parmi les autres enfants de Jacques Defermon et de Marie Lambert, **François**, prêtre insermenté, ami de l'abbé Souffrant, sera curé de Moisdon-la-Rivière, et **Jean**, avocat, sera préfet sous l'Empire. Il aura plusieurs enfants, dont une fille qui épousera Pierre **Riondel**²⁷.

Clin d'œil de l'histoire, c'est un descendant des Terrien²³, métayers des Defermon sur le domaine de Gâtine en Issé, qui a acheté en l'an 2000, aux descendants des Defermon, le château des Chapellières.

CLOCHEMERLE A MAUMUSSON

En 1830 commence à Maumusson un long conflit²⁸, ou plutôt une succession de conflits opposant le maire au curé de la paroisse, comme en témoigne la correspondance échangée entre l'abbé Sécher, desservant de Maumusson et son évêque M^{gr} de Guérines, entre le sous-préfet d'Ancenis et le préfet de Loire-Inférieure, ou encore entre le préfet et le ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.

Dès le début de la Monarchie de Juillet, divers conflits éclatent dans un certain nombre de paroisses du département entre maires et curés à propos des symboles rappelant l'ancienne monarchie ou la nouvelle : on se querelle pour des drapeaux tricolores placés sur les clochers, des drapeaux blancs ornant les reposoirs, des fleurs de lys visibles sur le dais ou les bannières des processions, ou simplement pour des cocardes blanches épinglées aux chapeaux. Ainsi à Maumusson, dès juillet 1831, l'attention des représentants de l'Administration est attirée par des jeux d'enfants arborant à leurs chapeaux des cocardes blanches.

"L'un d'eux avait à son chapeau un chiffon de papier aussi noir que blanc", précise l'abbé Sécher à son évêque. "*Ils ont fait ce petit manège plusieurs dimanches, parce qu'ils ont vu dans le bourg les soldats manœuvrer. Affaire puérile !*"²⁹ Oui, affaire puérile, qui montre qu'on se cherche querelle à propos de tout et de rien.

Mais le conflit majeur qui va défrayer la chronique à Maumusson et embarrasser maire, sous-préfet, préfet, évêque et même ministre, est celui du “*Domine Salvum*”, après l’exigence du ministre des Cultes d’ajouter à la formule les prénoms du souverain : “*Ludovicum Philippum*”, ce qui n’avait jamais été fait auparavant, pas même sous Charles X. Le clergé, déjà pas très chaud de prier pour un roi jugé pas trop chrétien n’obéit pas de suite à la demande, d’où conflit avec la municipalité, remontrances du préfet, courrier du ministre à l’évêque... le fameux verset fait alors couler beaucoup d’encre. Certains curés, une trentaine, jugés pour cette raison hostiles au pouvoir, voient même leur traitement supprimé pendant un an.

Celui de Maumusson est pénalisé plus durement encore puisque son traitement est suspendu pendant plus de 3 ans, d’avril 1832 à juin 1835. Si le conflit au sujet du verset perdure, c’est sans doute à cause de la personnalité du maire et de celle du curé : le premier, un nommé Porcheret, “*d’un caractère un peu vif et un peu ardent*²⁹”, aux dires du préfet lui-même, le second, l’abbé Sécher, “*malheureux prêtre, hostile et scandaleux, fanatique et séditieux*²⁹”, selon une délibération du conseil municipal. On se croirait dans “*le Petit monde de Dom Camillo*” opposant l’illustre curé au maire Peppone !

Il faut dire qu’à Maumusson la querelle politique se doublait d’une quasi-querelle de famille : l’abbé Souffrant, prédécesseur de l’abbé Sécher, avait favorisé à Maumusson l’installation de son parent, le médecin Porcheret, puis tous deux s’étaient brouillés, et, quand Sécher, vicaire, devint curé de la paroisse, Porcheret, devenu maire voulut “*faire d’une mésintelligence personnelle, une affaire politique et administrative*”.

A Maumusson, le “*Domine Salvum*” n’était pas chanté par le curé, mais par un chantre qui refusait d’ajouter “*Philippum*” au verset malgré deux ordres du curé, en disant :

“*Je n’en ai jamais dit davantage sous aucun gouvernement, et je ne suis point payé pour chanter*³⁰”, faisant craindre à l’abbé Sécher la suppression de la messe chantée dominicale.

En août 1833, le conseil municipal demande au préfet le déplacement du prêtre. L’évêque de Nantes, M^{sr} de Guérines, refuse de prendre une telle sanction :

“*Je regarde comme une disgrâce, expose-t-il au préfet, le changement forcé et non motivé d’un desservant, bien que j’aie le droit de le déplacer. Je me suis fait une règle de ne l’infliger que pour des faits répréhensibles et précis... Les plaintes contre M. le Curé de Maumusson ont toujours été renfermées dans un vague qui ne font ressortir aucun fait...*²⁹”.

Devant l’insistance du ministre lui-même, l’évêque incite l’abbé à demander son changement, se bornant à une suggestion n’ayant rien d’une injonction :

“*A moins de conviction ou de faits prouvés et constatés, répond-il au ministre, je n’ai pas l’usage de frapper [mes desservants] d’une destitution qui serait une punition. Mon impartialité à cet égard est connue. Cet exemple serait un encouragement aux poursuites que se permettent MM. les Maires*²⁹”.

Le maire de Maumusson, n’hésitera pas à s’opposer personnellement à son curé, et après le refus de l’évêque de déplacer l’abbé Sécher, et celui du chantre d’ajouter “*Ludovicum Philippum*” au “*Domine Salvum*”, il fera chanter le verset par l’instituteur-secrétaire de mairie avec l’addition gouvernementale. Personne dans l’église ne répondra au chant municipal, provoquant un mini-scandale qui comblera d’aise chaque dimanche les paroissiens frondeurs.

En juillet 1834, le maire Porcheret est remplacé : le conflit s’apaise, la conspiration des bouches closes cesse. Tout rentre dans l’ordre puisqu’en juin 1835, le ministre accorde un satisfecit au curé de Maumusson :

“*L’abbé Sécher, écrit-il à l’évêque, use aujourd’hui de son influence pour ramener l’ordre et l’esprit de soumission dans sa commune...*³⁰”, et il lui annonce que son traitement de desservant allait de nouveau lui être remis.

LA QUEUE DE POËLE ³¹

En 1870, une pétition émanant de personnes de La Rouxière demande l'annexion d'une partie de leur commune à celle de Maumusson. Il s'agit d'une bande de terrain de 174 ha appelée par les anciens : "*la Queue de Poële*", d'environ 2600 mètres de long sur 500 à 1000 mètres de large, bornée au nord par le Grand Chemin à la limite du département, et au sud par le ruisseau de la Morleyère, et comprimée entre les communes de Belligné et de Maumusson³⁷.

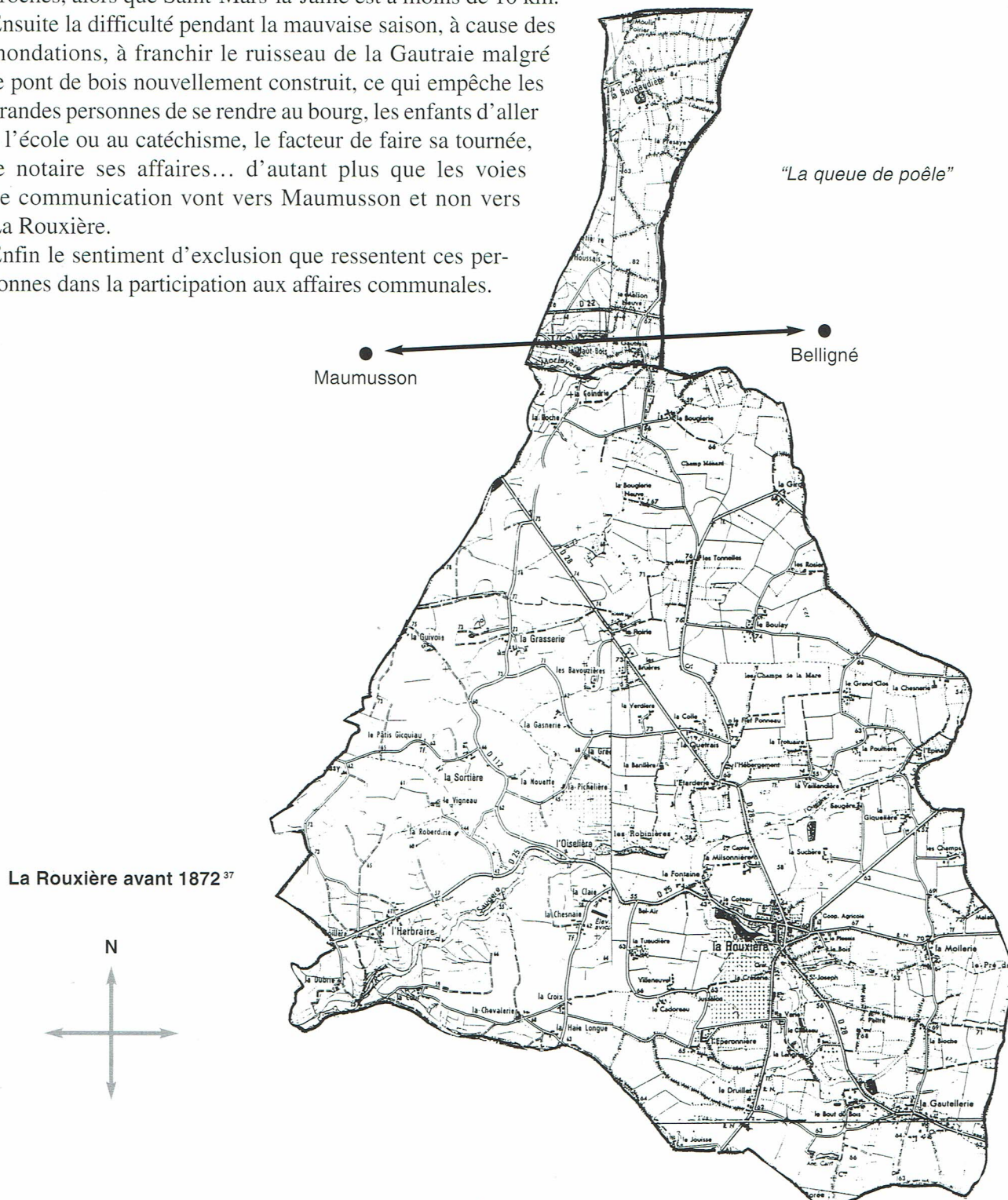
Quelles sont les raisons d'une telle demande de la part des pétitionnaires ?

D'abord l'éloignement de leur lieu d'habitation par rapport au bourg de La Rouxière, entre 4,700 km et 7,300 km, contre 2,200 km pour les plus éloignés du bourg de Maumusson.

L'éloignement aussi par rapport au chef-lieu de canton : Varades est à plus de 12 km pour les plus proches, alors que Saint-Mars-la-Jaille est à moins de 10 km.

Ensuite la difficulté pendant la mauvaise saison, à cause des inondations, à franchir le ruisseau de la Gautraie malgré le pont de bois nouvellement construit, ce qui empêche les grandes personnes de se rendre au bourg, les enfants d'aller à l'école ou au catéchisme, le facteur de faire sa tournée, le notaire ses affaires... d'autant plus que les voies de communication vont vers Maumusson et non vers La Rouxière.

Enfin le sentiment d'exclusion que ressentent ces personnes dans la participation aux affaires communales.



Suite à la pétition, une enquête est faite dans les communes intéressées :

A Maumusson, une trentaine d'habitants adhèrent au projet d'annexion, et le conseil municipal est d'avis que cette annexion soit accordée.

A La Rouxière, au contraire, 221 personnes s'opposent à la demande et le conseil municipal ainsi que les plus imposés de la commune essaient de faire valoir leurs arguments contre le rattachement à Maumusson, à savoir surtout le manque de ressources de leur commune pour réparer les bâtiments communaux en mauvais état (église, maison communale mairie-école...), manque qui ne ferait que s'aggraver du fait de la perte de la 13^e partie du territoire et du revenu foncier.

Un tableau comparatif permet de se faire une idée sur la situation des deux communes avant et après l'annexion :

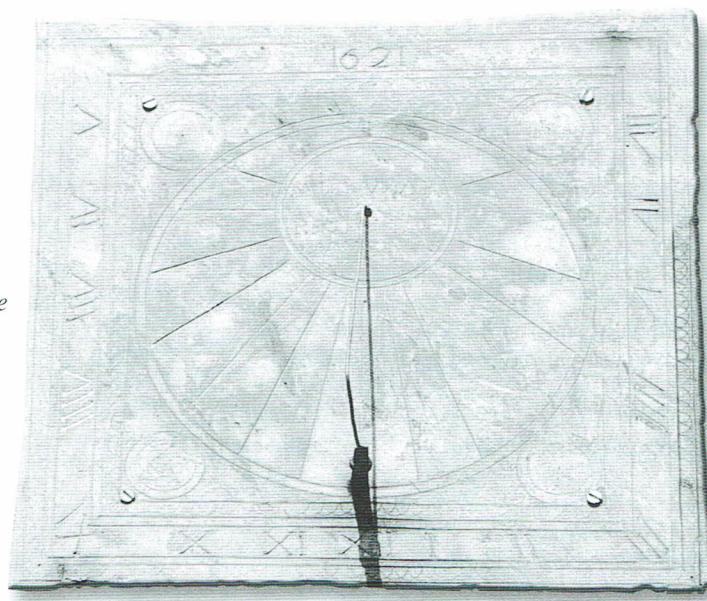
LA ROUXIÈRE			MAUMUSSON				
	Population	Superficie	Revenus		Population	Superficie	Revenus
Avant annexion	1 306 hab.	2 270 ha	811,36 F	Avant	1 265 hab.	2 271 ha	669,84 F
Perte	78 hab.	174 ha	52,80 F	Gain	78 hab.	174 ha	52,80 F
Après annexion	1 228 hab.	2 096 ha	758,56 F	Après	1 343 hab.	2 445 ha	722,64 F

Diverses instances départementales sont amenées également à donner leur avis :

Le conseil d'arrondissement donne un avis favorable à la demande d'annexion au profit de Maumusson. M. le sous-préfet d'Ancenis ne voulant pas créer de précédent dans son arrondissement se prononce contre la demande des pétitionnaires.

Le conseil général se prononce pour l'annexion à la commune de Maumusson, malgré l'avis de certains de ses membres proposant l'annexion à la commune de Belligné qui n'est pas plus éloignée et qui fait partie du même canton.

Après bien des débats (réunion du conseil municipal de La Rouxière du 6 Juin 1870 et du 26 nov. 1871) et sans doute bien des polémiques, "la Queue de Poële" si controversée est annexée à la commune de Maumusson en vertu de la loi du 29 juillet 1872.



La vie ainsy que l'ombre

en peu d'heures se passe³⁸

Cadran solaire 1621 - Eglise de Maumusson
(Photo Gaëtan Guerrier)

Voici donc quelques pages de la vie de Maumusson. Le promeneur pourra, au détour d'une route ou d'un chemin, retrouver un lieu, un monument, une pierre..., y faire halte et peut-être se souvenir d'un événement ou d'un personnage que les lignes ci-dessus ont essayé de faire revivre.



Le blason³⁹ de la commune, dessiné en 1988 par M. Olivier Cruau, rappelle le passé de Maumusson :

- tiercé en pairle renversé ;
- à dextre semé d'hermines de sable sur fond d'argent ;
- à senestre de sinople au cerf d'or passant ;
- en pointe de gueules à la clé d'or passée en sautoir à une épée à la poignée d'or et lame d'argent ;
- en pointe une devise au nom de Maumusson noir fond or.

Les hermines symbolisent l'appartenance à la Bretagne, le cerf évoque le bois de Maumusson et la couleur verte l'agriculture. La clef et l'épée rappellent les deux saints patrons de la paroisse (saint Pierre et saint Paul) et la couleur rouge les martyrs de la Révolution³⁹. ■

Sources

- 1 Cassagne-Korsak, *Origine des noms de villes et villages de la Loire-Atlantique*, Ed. Bordessoules 2002
- 2 Yves Saget, Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 11, *La région d'Ancenis à l'époque gallo-romaine*, 1996
- 3 Léon Maître, *Villes disparues des Namnètes*
- 4 Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*
- 5 Archives paroissiales : *Répertoire alphabétique de tous les actes depuis 1544*
- 6 Archives paroissiales : *Registres et notes de l'abbé Batard, curé de Maumusson de 1983 à 1991*
- 7 Journal d'Ancenis 1929
- 8 ADLA G53
- 9 ADLA 2093/8
- 10 Abbé Grégoire, *Etat du Diocèse de Nantes en 1790*
- 11 Abbé Bourdeaut, *Maumusson pendant la Révolution, Nantes 1928*
- 12 Bulletins municipaux : Articles du Dr Robert Mainguy de 1983 et 1984 d'après AD 44 séries E et J, AD 49 série H, manuscrits, registres paroissiaux et auteurs cités dans l'article.
- 13 G.de Corson, les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne
- 14 Pierre Jaunasse Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis, n° 14, *Saint-Mars-la-Jaille d'hier et d'avant-hier*, 1999
- 15 Articles du Dr Robert Mainguy d'après archives Bory, Vente Ferron, B. Guichet : Bulletins municipaux de 1985 à 1988
- 16 Bulletin municipal 1980 : article de M. Riondel sur "le Commandant Bory"
- 17 Croix Alain, *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Maloine SA éditeur, Paris 1981
- 18 Baudry J, *Le Pays d'Arvor*, mars 1912.
- 19 Abbé Bourdeaut, *M^{me} de Sévigné au Pays Nantais*, Sté d'Histoire de Bretagne, 1926
- 20 Archives municipales :Registre des actes de baptêmes en 1658
- 21 Joël Thiévin, Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 1, *Grand Louis, dit XIV...* 1987
- 22 Joël Justeau, Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 4, *Abbé Souffrant, prêtre réfractaire à Maumusson*, 1989
- 23 Péan Pierre, *Les Chapellières*, Albin Michel, Paris 1987
- 24 Lallié Alfred, *La Justice révolutionnaire à Nantes et dans la Loire-Inférieure* 1896
- 25 Registres paroissiaux pendant la Révolution, notes de l'abbé Souffrant
- 26 L'Eglise de Nantes et la Révolution 1992
- 27 Bulletin municipal 1979, article de M. Riondel sur les Chapellières
- 28 Faugeras Marius, *Le Diocèse de Nantes sous la Monarchie Censitaire* 1964
- 29 AD 12V/2
- 30 Archives évêché
- 31 Procès Verbal des séances du Conseil Général de Loire-Inférieure, session de 1871
- 32 ADLA L 231
- 33 Dom Morice, *Hist. Eccl. et Civile de Bretagne*
- 34 Potier de Courcy, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*
- 35 Ouest-France, 6 avril 1999, *Maumusson retrouve sa cloche*
- 36 E.de Cornulier, *Dictionnaire des Terres et des Seigneuries, de L.I.1857*
- 37 La Rouxière, *un siècle en images, 1900... 2000*, mai 2001
- 38 Devise du cadran solaire de Delut, près de Montmédy, Meuse
- 39 Bulletin Municipal de 1988